ENGAGEMENT

#80 OCTOBRE 2026

LE MAGAZINE DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN



GRAND ANGLE

Une culture Qualité *qui fait la différence*

INCLUSION ET CITOYENNETÉ

BELL'ÉTANG, TIERS-LIEU REFUGE AU PARC DE LA RÉSIDENCE DE SEPTEUIL

TRANSFORMATION DE L'OFFRE

RENTRÉE INCLUSIVE AU PÔLE MÉDICO-ÉDUCATIF DE SEINE-ET-MARNE

FONDATION LÉOPOLD BELLAN

MATTHIEU LAÎNÉ
Directeur général

BERNARD DE LATTRE
Président



ÉDITORIAL

La qualité est une ambition que l'on retrouve partout dans nos secteurs d'activité. Elle s'affiche dans les projets d'établissement, s'évalue à travers des référentiels, se mesure par des indicateurs, des audits ou des certifications.

Mais au-delà des normes et des résultats, une question essentielle demeure : qu'est-ce qu'un accompagnement de qualité ?

Qualité : promesse tenue !

La réponse se trouve avant tout dans l'expérience vécue par les personnes que nous accompagnons. Dans leur capacité à être écoutées, à faire des choix, à exercer leurs droits, à participer aux décisions les concernant. Elle se mesure à leur sécurité, à leur bien-être, à leur accès aux soins, au logement, à l'emploi, aux liens sociaux, à la culture.

C'est précisément ce que les nouvelles évaluations de la Haute Autorité de Santé cherchent à apprécier, derrière des notions parfois techniques : la réalité des pratiques, le respect des droits et la place effectivement accordée aux personnes.

Les résultats des établissements de la Fondation sont excellents. Ils traduisent l'engagement des professionnels, leur exigence et leur bienveillance. Ils sont une reconnaissance du travail accompli, mais aussi un encouragement à poursuivre nos efforts. Car la qualité se construit et se renouvelle chaque jour par le questionnement et l'amélioration continue de nos pratiques.

Bien accompagner, c'est savoir adapter nos réponses à chaque situation, construire avec les personnes et leurs proches des solutions pertinentes, parfois inventer de nouvelles façons de faire.

Cette culture de la bientraitance est profondément ancrée dans l'histoire de la Fondation Léopold Bellan. Elle repose sur une conviction : chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement respectueux de sa dignité, de ses droits et de ses choix de vie.

SOMMAIRE

Le dossier



GRAND ANGLE

Une culture Qualité *qui fait la différence*

- Les résultats
- Mais au fond… qu'évalue-t-on ?
- Qualité *made in* Fondation Bellan
- Des jeux et des outils pour apprendre
- Plus de démocratie
- Regards croisés **à la HAS** entre Céline Mounier et Angélique Khaled

04 **INCLUSION & CITOYENNETÉ**

- **Bell'étang, tiers-lieu refuge**
 Un havre de fraîcheur créé dans le parc de la Résidence et des Habitats médicalisés de Septeuil

06 **TRANSFORMATION DE L'OFFRE**

- **Rentrée inclusive au Pôle médico-éducatif de Seine-et-Marne**
 Une transformation profonde a été engagée pour accueillir et accompagner les situations complexes

22 **ACTUALITÉS DE LA FONDATION**

- **Les Maisonnées**
 Deux petits collectifs pour les jeunes confiés par l'Aide sociale à l'enfance au Pôle médico-éducatif de l'Essonne
- **Un camion pour les aidants**
 À la rencontre des aidants en Seine-et-Marne
- **Un nouveau lieu de vie au Pôle gérontologique de Magnanville**
- **Habitats médicalisés de Septeuil : des espaces repensés**
- **Bry-sur-Marne, as du DUI**
- **Un Conseil d'administration renouvelé**
- **Talent' Aide : l'entraide change d'échelle**
- **Les KOP'O de Chinon**
 Les ateliers de Chinon ont déposé le brevet d'un produit innovant

28 **VIE CULTURELLE**

- **Opération "Cartes postales"**

ENGAGEMENT
#80 Octobre 2026

COMITÉ ÉDITORIAL
Bernard de Lattre, Matthieu Laîné, Aurélie Drouet, Sophie Villedieu, Michel Alves, Elsa Carneiro, Nicolas Debut, Aurélien Dépret, Agathe Faure, Yaël Schalita, Isabelle Guardiola

JOURNALISTE
Isabelle Guardiola

DIRECTION ARTISTIQUE
Conception / réalisation : Gwenaële Cosquéric

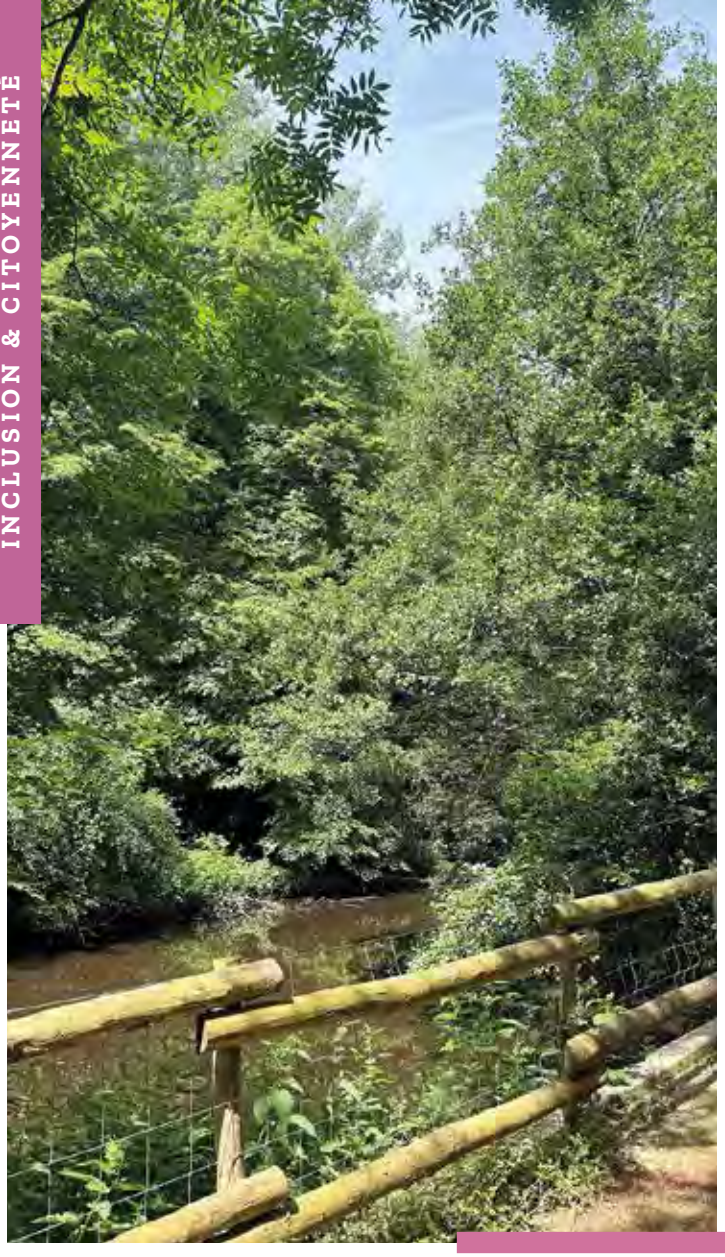
CRÉDITS PHOTOS
Hamid Azmoun, Isabelle Guardiola, Chloé Penvern, AdobeStock, DR

IMPRESSION
Promoprint, Paris

DÉPÔT LÉGAL
3e trimestre 2026 - ISSN 1258-9357

FONDATION LÉOPOLD BELLAN
64, rue du Rocher 75008 Paris
01 53 42 11 50

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ



RÉSIDENCE DE SEPTEUIL

Bell'étang, tiers-lieu refuge

Dans le parc de la Résidence et des Habitats médicalisés de Septeuil, les abords de l'étang ont été aménagés avec une association locale pour créer un havre de fraîcheur intergénérationnel.

« Bell'étang constitue une nouvelle étape dans la création du tiers lieu de l'établissement. »

En mai dernier, Jean-François Bron, membre actif de La Tournelle, association locale de protection de l'environnement, a branché son enregistreur à ultrasons près de l'étang du parc de la résidence de Septeuil. En une nuit, il a recensé plus de six espèces de chauves-souris fréquentant les lieux, ces mammifères aimant les zones humides riches en insectes nocturnes. Voici un exemple parmi d'autres de la façon dont les habitants et associations de Septeuil se sont appropriés Bell'étang, tiers-lieu créé par le Pôle médico-social de Mantes-Septeuil, avec l'aide notamment de La Tournelle : « *Nous existons depuis 9 ans et avions surtout agi pour la défense de l'environnement et la lutte contre la pollution. Nous avons eu envie de recentrer notre action sur l'éducation et la sensibilisation à la biodiversité et à la transition écologique* », détaille Virginie Meurisse, fondatrice de la Tournelle. « *J'enseigne la biologie et l'écologie au lycée agricole Le Buat de Maule*, ajoute Alexandra Douché, membre de La Tournelle. *J'interviens en médiation animale auprès des résidents et participe aux projets intergénérationnels mis en place dans le tiers-lieu. Cette dimension me motive particulièrement. Les enfants du village, comme l'ensemble des habitants, se sont*



Inauguration de Bell'étang, mai 2026

souvent interrogés sur la vie derrière ces grands murs et se nourrissent à présent de la différence, lors de moments de partage. »

Un espace des possibles

L'aménagement des alentours de l'étang du parc (clôtures pour éviter les chutes, aménagement d'allées carrossables pour les fauteuils, sécurisation d'arbres présentant un risque(1) est une nouvelle étape du projet de tiers-lieu de la résidence de Septeuil : *« Ces dernières années, l'établissement a souhaité ouvrir ses portes à la population et pour cela a multiplié des initiatives*, retrace Jean-Brice Haucourt, éducateur aux Habitats médicalisés, très investi dans les projets de plein air comme la ferme pédagogique ou la serre. *Nous organisons ainsi un carnaval avec l'école de Septeuil (soit 180 élèves) et recevons les enfants qui se partagent en demi-classe entre la plante de semis et des activités à la ferme. Nous avons par ailleurs de nombreux projets que nous souhaiterions développer avec le service animation et les associations, pour faire vivre le tiers lieu : une guinguette près de l'étang, de la photographie de végétaux suivie d'une exposition ou encore la construction d'un jeu de société type memory sur les espèces vivant près de l'étang. »*

Un observatoire de la biodiversité

Au printemps, un hôtel à insectes confectionné par l'atelier bricolage a été inauguré par les enfants qui l'ont rempli de pommes de pins, de mousse, de cailloux, de brindilles. Les invités, guidés par les associations partenaires, ont découvert ce lieu préservé et bien entretenu, où s'observe toute la richesse de la biodiversité : plantes aquatiques, tritons et batraciens, salamandres, libellules… ou encore chevreuils et sangliers. La Tournelle a activement participé à l'inauguration : *« Cela a vraiment été un bon moment ! Nous avons pris toute la mesure de l'impact des associations, non seulement sur l'éducation à la biodiversité, mais aussi sur la richesse relationnelle entre les résidents, les professionnels et le public extérieur(2) »*, témoigne Virginie Meurisse.

Cet été, Bell'étang a constitué un refuge de fraîcheur lors des canicules pour les résidents, les habitants en promenade ou les élèves, les enseignants y ont fait l'école par forte chaleur. Le lieu sécurisé et accessible avec un code, n'est pas ouvert au grand public mais a vocation à le devenir, de façon encadrée. *« Nous avons un projet commun : préserver le lieu et le faire vivre, c'est très intéressant »*, estime Jean-François Bron ; *« Avec l'envie de pousser les murs et d'y faire venir les personnes extérieures*, conclut Virginie Meurisse. *Nous avons ainsi l'idée de développer du maraîchage et de planter des fruitiers, ce qui serait extrêmement attractif. »*

(1) *Le parc est entretenu par les travailleurs des Ateliers de Magnanville.*

(2) *Étaient également présentes Busard78, JADE et Sauvons les Yvelines.*



PÔLE MÉDICO-ÉDUCATIF DE SEINE-ET-MARNE

Rentrée inclusive

En Seine-et-Marne, le Pôle médico-éducatif La Sapinière a engagé une transformation pour accompagner les situations complexes, lutter contre les ruptures de parcours en les coordonnant et renforcer l'inclusion scolaire.

Pour répondre aux besoins évolutifs des enfants et jeunes de 0 à 20 ans présentant des troubles du neurodéveloppement (TND)*, le Pôle Médico-Éducatif de Seine-et-Marne s'est organisé en une plateforme de services coordonnés.

« Cette transformation s'inscrit dans une dynamique nationale portée par les pouvoirs publics, notamment l'ARS d'Ile-de-France, mais aussi dans la volonté de la Fondation Léopold Bellan d'adapter en permanence ses accompagnements aux réalités du terrain et aux attentes des personnes accompagnées, contextualise Nadia Bechikhi, directrice du Pôle médico-éducatif de Seine-et-Marne. *Les besoins ont changé : l'inclusion scolaire s'est développée, les places en internat ont diminué au profit de l'accueil de jour. Quelle que soit la situation de l'enfant, le souhait des pouvoirs publics est que chaque famille ait un interlocuteur unique et privilégié - soit un établissement de référence - qui coordonne les parcours. »*

L'objectif est qu'aucune zone blanche n'existe en France pour soutenir les familles, parfois désorientées face au manque de solution comme c'était jusqu'alors le cas pour certains enfants - parfois plusieurs par fratrie - en situation de handicap lourd et nécessitant un accompagnement spécifique et personnalisé. Désormais, nous pouvons le leur apporter. Dans chaque territoire, les organismes gestionnaires se concertent pour organiser

TDN : troubles du neuro-développement

Ils regroupent les troubles qui affectent le développement du cerveau, troubles du spectre de l'autisme (TSA), le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), les troubles du développement intellectuel (TDI), les troubles spécifiques des apprentissages (Dys), le handicap psychique...

« Les grands principes de la transformation de l'offre de service : inclusion, autodétermination, subsidiarité – soit le fait de préférer chaque fois que possible, des solutions dans le milieu ordinaire. »

l'accompagnement : c'est le cas en Seine-et-Marne où le Pôle médico-éducatif intervient à Moret-Loing-et-Orvanne, Melun et sa périphérie. Il propose désormais un accueil de jour (temps plein, temps partiel, temporaire), un hébergement diversifié (y compris hors les murs), des prestations en milieu ouvert, une coordination de parcours ainsi qu'un appui aux ressources (EMASco - Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation, quatre PAS - Pôle d'Appui à la Scolarisation et PFR-Plateforme Départementale de Répit aux Aidants). « *Nous créons une cellule de coordination de parcours qui étudie tous les dossiers en liste d'attente pour en déterminer la priorité*, complète Nadia Bechikhi. *Nous collaborons avec les autres plateformes du territoire, pour mieux répondre à la demande, exponentielle. Les organismes gestionnaires proches travaillent mieux ensemble, plus régulièrement, c'est très positif.* »

Des dispositifs complémentaires inclusifs

Chaque enfant est inscrit dans une école de rattachement, selon son lieu d'habitation. C'est le même principe pour les enfants en situation de handicap, en outre rattachés à un établissement médico-social de référence, lequel assure la coordination de leur parcours. **L'articulation entre les deux secteurs est renforcée par différents dispositifs pluridiciplinaires :**

Les Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation

Ouvert à la rentrée dernière au sein du Pôle, l'Emasco est un dispositif médico-social. Des professionnelles du Pôle (éducatrice, psychologue, coordinatrice, infirmière, psychomotricienne) interviennent auprès des équipes éducatives (enseignants, Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap), à leur demande lorsqu'elles sont confrontées à une situation complexe et auprès de tous les élèves. Après un temps d'observation, elles préconisent des solutions adaptées et concrètes pour maintenir l'élève dans son environnement scolaire. Soit des propositions d'outils : des emplois du temps adapté, des pictogrammes, l'organisation de l'espace de l'élève et/ou de la classe, une meilleure coordination (lorsque l'enfant est accompagné par plusieurs AESH par exemple)… Premier bilan, un an après la première rentrée ? « *Cela a permis d'apaiser certaines situations scolaires*, mentionne Kelly Correia, coordinatrice pédagogique du pôle. *Et pour certains enfants de commencer à entrer dans les apprentissages, de favoriser les interactions entre élèves et/ou avec l'enseignant. Mais cela offre également aux équipes des supports, un accompagnement, un regard différents. Finalement, les outils que nous proposons peuvent être réadaptés pour d'autres élèves.* »

Si ce sont essentiellement les équipes de maternelles et élémentaires qui ont jusque-là fait appel à l'Emasco, le dispositif s'adresse bien à tous les niveaux jusqu'au lycée.

Quatre Pôles d'Appui à la Scolarité (Pas)

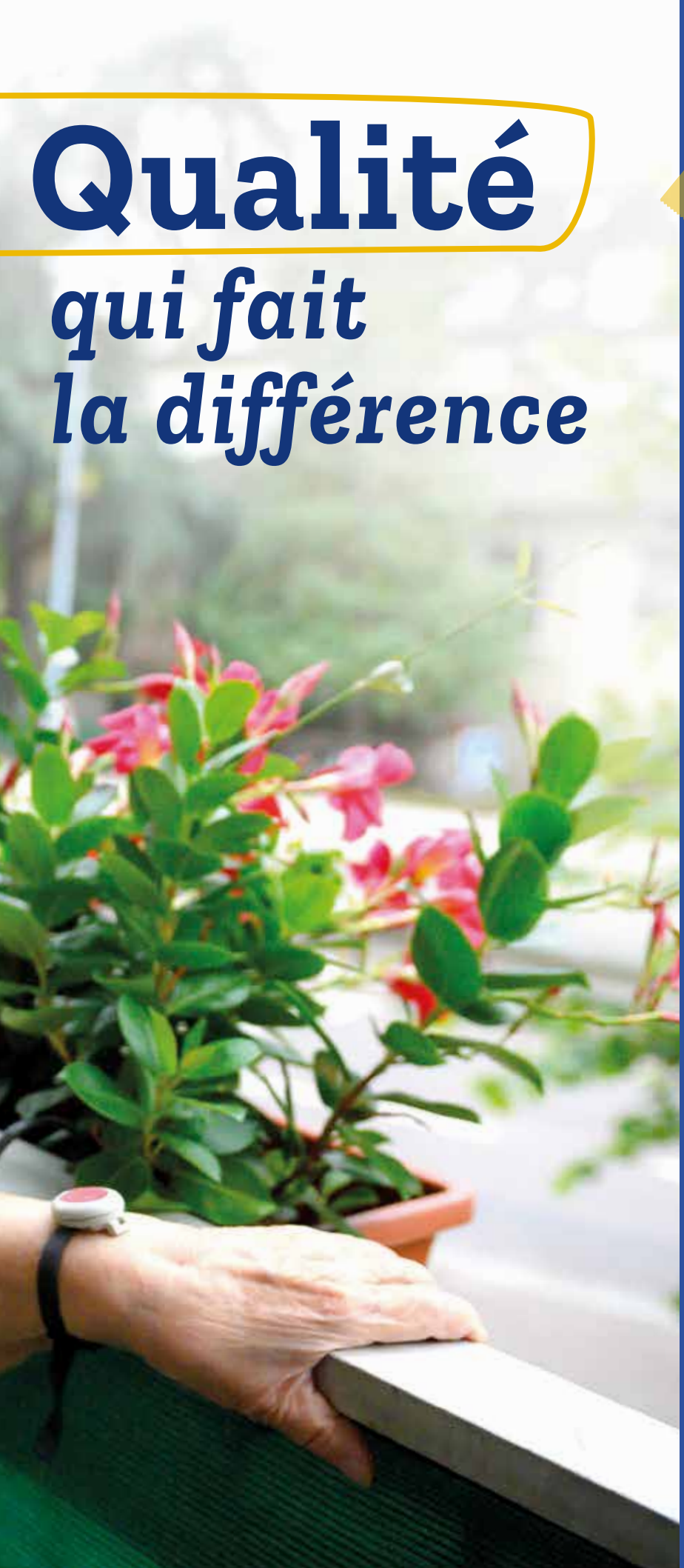
Créés en cette rentrée, rattachés au Pôle médico éducatif de Seine-et-Marne, les PAS sont des de binômes constitués d'un enseignant coordonnateur de l'Éducation nationale et d'un éducateur spécialisé. Ils disposent d'un bureau au sein d'écoles (Champagne-sur Seine et Moret-Loing-et-Orvanne), du collège (Melun) ou du lycée (Le Mée-sur-Seine) où ils sont installés. L'enseignant reçoit une fiche de saisine d'une équipe, une demande de famille et/ou d'un élève majeur. L'éducateur se rend en classe pour observer puis, avec l'enseignant coordonnateur, analysent la situation et s'accordent sur des préconisations. « *Ces deux dispositifs sont complémentaires*, estime Kelly Correia. *Ils proposent des réponses rapides et de proximité aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation afin qu'ils puissent y trouver leur place avec les bons outils, les bons espaces, les bons repères. Le double objectif est de soutenir l'élève et sa famille, tout en renforçant les capacités des équipes pédagogiques à accueillir tous les profils. Les ressources mobilisées permettent notamment d'intervenir précocement, avant même qu'une situation de handicap ne soit formellement reconnue.* »



Une culture



Qualité *qui fait la différence*



96 %

des établissements Léopold Bellan obtiennent un niveau A ou B lors des évaluations de la Haute Autorité de santé.

Au niveau national, ils sont 55 % des établissements médico-sociaux à avoir obtenu ce niveau.

Derrière cette performance, des milliers de gestes quotidiens, des équipes engagées et une conviction : la qualité n'est pas une fin, mais une culture partagée basée sur une démarche d'amélioration continue au service des personnes accompagnées.



Résultats

L'Atelier de Léo à Paris —

17 790
structures évaluées
au 31/12/2025

sur

47 700 ESMS
au niveau national
depuis le lancement du dispositif

93 %
taux de
satisfaction des usagers

ÉVALUATIONS AU SEIN DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

87 %
déjà réalisées
ÉVALUATIONS PRÉVUES SUR LE PREMIER CYCLE 2023-2027

dont

47 %
rien qu'en 2025
(SOIT 26 ÉTABLISSEMENTS)

ATTEINTE DE L'ENSEMBLE DES CRITÈRES IMPÉRATIFS

35 %
pour les établissements
Léopold Bellan

vs

10,5 %
au niveau
national

DES MOYENNES PAR CHAPITRE SUPÉRIEURES AUX MOYENNES NATIONALES

Chapitre 1
La personne
3,74 / 4

Chapitre 2
Les professionnels
3,78 / 4

Chapitre 3
L'établissement médico-social
3,79 / 4

MENTION ATTRIBUÉE À LA SUITE DE LEUR NOUVELLE VISITE DE CERTIFICATION

✓ **HAUTE QUALITÉ DES SOINS**
pour le Pôle Hospitalier de Paris

✓ **QUALITÉ DES SOINS CONFIRMÉS**
pour l'Hôpital de Prévention et de Réadaptation de Chaumont-en-Vexin

\+ de **1 800** événements indésirables déclarés
dont une large majorité traitée.

DÉCLARER DAVANTAGE D'ÉVÉNEMENTS N'EST PAS UN MAUVAIS SIGNE.
*C'est au contraire la preuve d'une culture de transparence permettant **d'analyser les risques et d'améliorer les pratiques.***

Mais au fond… qu'évalue-t-on ?

Certification, évaluation, critères impératifs, traçabilité, pouvoir d'agir… Derrière ces termes parfois techniques se joue une question très concrète : comment vérifier qu'une personne est accompagnée dans le respect de ses droits, de sa sécurité et de son projet de vie ?

PETIT GUIDE POUR COMPRENDRE
ce que regardent réellement les évaluateurs de la HAS lorsqu'ils franchissent la porte d'un établissement.

Haute Autorité de Santé (HAS)

Tous les établissements sanitaires (depuis 25 ans) et médico-sociaux (depuis 2002) sont soumis à l'évaluation de la qualité des prestations qu'ils délivrent, selon une procédure élaborée par la **Haute Autorité de santé (HAS) :** ***une certification*** (tous les 4 ans) pour le secteur sanitaire, ***une évaluation*** (tous les 5 ans) pour le secteur médico-social. La ***visite d'évaluation ou de certification*** se déroule en plusieurs jours. Elle est effectuée par des ***évaluateurs ou auditeurs qualité***, missionnés par un cabinet indépendant certifié par le **Comité français d'accréditation (Cofrac)**, et par des ***experts visiteurs*** dépêchés par la **HAS** pour les établissements de santé. Il s'agit d'anciens professionnels de terrain (médecins, paramédicaux, travailleurs sociaux, directeurs d'établissements…) formés à l'évaluation.

Méthodologie

Depuis 2022, la méthodologie de l'évaluation s'est rapprochée de celle, rigoureuse, de la certification des établissements de santé : ***traçabilité et recueil de preuves*** pour attester de la qualité des soins et de l'accompagnement.

Un ***référentiel*** d'évaluation de la qualité guide les établissements dans une liste de ***critères*** thématiques à satisfaire (droits de la personne, expression et participation, accompagnement à la santé, à l'autonomie, le numérique…). Parmi eux, 18 critères sont ***impératifs**** : respect de l'intimité et de la dignité, liberté d'opinion, bientraitance, bon usage du médicament, prise en charge de la douleur… Le référentiel est détaillé en 3 ***chapitres*** (personne accompagnée, professionnel, établissement) et repose sur 4 ***valeurs fondamentales*** : le pouvoir d'agir de la personne ; le respect des droits fondamentaux ; l'approche inclusive des accompagnements ; la réflexion éthique des professionnels.

Selon le type d'établissement, mais aussi la fragilité de la personne ou sa pathologie, les critères sont appréhendés différemment : par exemple, la liberté d'aller et venir ne sera pas appréciée à l'identique en Protection de l'enfance et dans un service accueillant des personnes souffrant d'Alzheimer. Lors de la visite, chaque critère des chapitres du référentiel est évalué par des ***entretiens*** (personnes accompagnées, professionnels, gouvernance, CVS) ; une ***revue documentaire*** ; l'***observation***. Un système de ***cotation*** (de 1 à 4) évalue chaque critère.

* *Les critères (dont les impératifs) sont révisés régulièrement selon les évolutions des secteurs et sociétales. Dans cette première nouvelle version, le droit des personnes et la gestion des risques ont été mis en avant : prévention de la maltraitance, déclaration et traitement des évènements indésirables, plaintes et réclamations, gestion de crise, sécurisation du circuit du médicament.*





Au Pôle médico-Social de Mantes-Septeuil —

Qualité *made in* Fondation Bellan

Les bons résultats l'attestent : une culture Qualité vivante et en constante réflexion est présente dans tous les établissements de la Fondation.

Cette démarche repose sur une conviction simple : une évaluation n'a de sens que si elle sert à progresser. C'est l'esprit dans lequel travaille l'équipe de la Direction Qualité et Gestion des risques, aux côtés des établissements, comme le résume Aurélien Dépret, Directeur Qualité et Gestion des risques : *« Nous cherchons à inscrire les établissements dans une boucle d'amélioration continue et non dans une optique de préparation à l'évaluation, même si son échéance constitue forcément un accélérateur puisque les professionnels ont un temps contraint pour se préparer. Montrer, à l'occasion d'une visite d'évaluation ou de certification, le meilleur de l'accompagnement et valoriser tout ce que font les professionnels au quotidien nécessite un plan d'action méthodologique. L'évaluation nous oblige aussi à requestionner nos pratiques et nos outils, au regard du besoin des personnes. »*

Sur le terrain, cette philosophie prend une forme très concrète. À Septeuil et Mantes-la-Jolie, les équipes ont enchaîné trois évaluations en quelques mois. Un défi qui a mobilisé l'ensemble des professionnels, comme le souligne Charlotte Mousset, Directrice adjointe du Pôle médico-social : *« Ce nouveau mode d'évaluation, aligné sur le sanitaire, est très strict. Nous avons travaillé sur les preuves, l'affichage, la documentation, et tout ceci en équipe, avec les chefs de service, les professionnels et les fonctions support. Ce fut exigeant, parfois éprouvant, mais extrêmement stimulant. »* ; *« Nous avions envie de relever ce challenge*, ajoute Élodie Remaud, psychologue du foyer de Septeuil. *Lors des restitutions, entendre dire que notre accompagnement est d'une qualité peu vue ailleurs a été très valorisant. »*

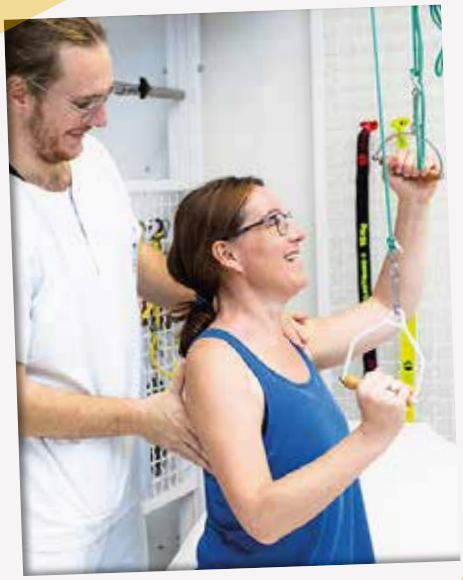
« Un accompagnement de qualité coche toutes les catégories des droits de la personne. »

Aurélien Dépret
Directeur Qualité et Gestion des risques

Une mobilisation collective

Une évaluation réussie repose sur un collectif. Service qualité mais aussi soignants, éducateurs, psychologues, cadres, agents de service, fonctions support… chacun peut être interrogé, chacun contribue à démontrer la qualité de l'accompagnement. Et les exigences ne cessent d'évoluer. *« Ce n'était pas ma première certification mais celle-ci était complètement différente. Comme un escalier, avec des étages supplémentaires*, témoigne Christelle Dumont, directrice de l'Hôpital de Prévention et de Réadaptation de Chaumont-en-Vexin. *Nous devons nous appuyer sur le collectif et non sur des leaders au sein des équipes qui maîtriseraient un sujet. Tout le monde doit être au niveau… Les professionnels ont été excellents et ont su réagir à cette pression. Ils se sont investis sur un terrain qui n'était pas le leur, participant chaque semaine à des temps de formation hors clinique : la qualité, les évolutions juridiques, une réflexion sur leurs pratiques professionnelles… »* ; *« Une fois les bases bien implantées, les équipes sont beaucoup mieux préparées et il est plus facile de les sensibiliser aux réflexes à prendre en termes de traçabilité notamment, l'une des exigences majeures de la certification*, estime Noémie Ribet, responsable Qualité du Pôle hospitalier parisien. *Les cadres de santé font un énorme travail pour impliquer les professionnels et donner du sens aux attentes, parfois perçues comme chronophages et incompréhensibles. Mais la traçabilité permet de justifier chaque acte auprès du patient et d'assurer la continuité des soins entre équipes. »*

De nouveaux attendus font leur entrée régulièrement dans le référentiel. C'est le cas du volet numérique qui prend plus de place, avec notamment la question de l'intelligence artificielle dans les pratiques professionnelles ou encore l'utilisation des dispositifs médicaux numériques. La place du patient devient également de plus en plus importante : *« Il ne suffit pas de donner son livret d'accueil au patient mais de s'assurer qu'il l'a bien compris*, souligne Christelle Dumont. *À nous également de recueillir la satisfaction des patients en les incitant à répondre à un questionnaire reçu après leur sortie. »*



Hopital de Prévention et de Réadaptation de Chaumont-en-Vexin

« L'évaluation génère une harmonisation au niveau documentaire, des pratiques et des procédures. Ainsi qu'un décloisonnement entre professionnels qui, finalement, n'avaient jamais croisé leur regard autour de la complémentarité de leur accompagnement. »

Adeline Brouard
Responsable Qualité

« L'évaluation permet de travailler en transversalité et de vérifier que nous suivons tous la même procédure. Or dans le social, on travaille avec sa personnalité et forcément chacun y met un peu sa propre touche. La préparation vise une pratique et un discours communs, pour des objectifs communs. »

Jülia Didier
Cheffe de service à la Maison de Bry-sur-Marne

Valoriser ...

Les évaluateurs ne recherchent pas uniquement des procédures bien rédigées. Ils s'intéressent aussi à ce qui fait la singularité d'un établissement : les partenariats, les initiatives locales, les innovations et tout ce qui améliore concrètement le quotidien des personnes accompagnées. C'est ainsi que tout le travail autour du soutien à la scolarité a été valorisé lors de l'évaluation de la Maison de Bry-sur-Marne. L'établissement est l'un des seuls à accueillir des bénévoles de l'association *"Le petit coup de pouce"* qui intervient depuis des années très activement auprès des enfants dans la consolidation des apprentissages. *« Nous travaillons avec des partenaires en santé, tout en ayant un médecin qui intervient en interne pour le suivi des enfants. Cela a été assez apprécié »*, détaille Jülia Didier, cheffe de service.

... et prolonger l'évaluation

Une fois la visite terminée, le travail continue. Les établissements cherchent à transformer les outils préparés pour l'évaluation en leviers durables d'amélioration. Tout ce qui a été créé pour préparer l'évaluation devient souvent un outil du quotidien. *« Une évaluation ou une certification, c'est une note pour 4 ou 5 ans et il faut la faire vivre en continuant à s'interroger sur nos pratiques »*, pose Charlotte Mousset. Des initiatives sont développées dans les établissements pour faire tourner ce cercle vertueux. Comme ce calendrier en couleur très visuel, affiché dans les Ateliers de Créteil avant l'évaluation, devenu depuis un outil de travail. Ou encore, au Pôle médico-social de Septeuil et Mantes-la-Jolie, cet outil élaboré pour évaluer les niveaux de soins médico-techniques requis nécessaires à partir des situations cliniques, pour assumer la prise en charge de toutes les pathologies d'une population de personnes âgées. *« À la résidence médicalisée de la Grande Bretèche*, explique Adeline Brouard, responsable Qualité de la Fondation, *un travail important a été réalisé sur la sensibilisation à la bientraitance, avec un affichage thématique (la douleur, la canicule...) et, en amont, une réflexion avec les personnes accompagnées et des intervenants extérieurs. Certains établissements – comme la Résidence médicalisée de Bois-Colombes - prennent les devants sur la sensibilisation des publics accompagnés et des professionnels, en instituant des réunions régulières sur tel ou tel sujet. Dans le champ de l'enfance, des documents en Facile à lire et à comprendre (Falc) ont aussi été mis en place aux mêmes fins de sensibilisation. »*

— *À la Maison de Bry-sur-Marne*





— *À la Grande Bretèche à Tours*



— *Hôpital de Prévention et de Réadaptation de Chaumont-en-Vexin*

Des jeux et des outils pour apprendre

Comment mobiliser des équipes déjà très sollicitées ? Dans plusieurs établissements, la formation à la qualité passe par des formats ludiques. Une manière d'apprendre autrement, de renforcer les réflexes professionnels et de valoriser les compétences de chacun.

Très investie dans la préparation de la certification de l'Hôpital de Prévention et de Réadaptation de Chaumont-en-Vexin, Marine Steiner, assistante de direction, a réussi à emmener les professionnels des différents métiers dans l'apprentissage ou la consolidation des informations clés à retenir, grâce à une approche ludique : Kahoot (quizz en ligne), Dessinez, c'est gagné, buzzers… : « *Cela a développé un vrai esprit de compétition stimulant : les professionnels ont appris tout en s'amusant. Nous faisions des groupes car il est indispensable d'inclure tout le monde, pour que chacun soit prêt à la certification. Même si un professionnel n'est pas interrogé par un expert, il ne redoute pas de l'être.* » ; « *Je m'efforce sans cesse d'animer les séances avec créativité, de varier les sujets*, complète Noémie Ribet. *Les soignants ont l'habitude d'être dans l'action auprès des*

« J'ai tellement adoré m'impliquer dans cette certification que je vais suivre un bachelor responsable qualité sécurité environnement, une formation diplômante financée par la Fondation. »

Marine Steiner
Assistante de direction à l'Hôpital de Prévention et de Réadaptation de Chaumont-en-Vexin



Équipe de soignants au Pôle hospitalier de Paris

« Rendre visible ce que les soignants font au quotidien représente un travail d'envergure. »

Noémie Ribet
Responsable Qualité du Pôle Hospitalier de Paris

patients, un format de transmission classique ne leur convient pas. À nous d'être inventifs ! » Avec, en filigrane, le souhait de valoriser le travail des professionnels : *« Lorsque je vois une bonne idée dans un établissement, je la présente à l'autre*. Pour qu'ils s'enrichissent mutuellement et réalisent qu'ils font du bon travail. Celui-ci est toujours d'ailleurs très bien reçu par les experts de la HAS lors des entretiens menés auprès des professionnels, qui communiquent avec passion sur leurs pratiques. »* ; *« Nous sommes dans un environnement qui évolue beaucoup et l'un des facteurs de la réussite d'une certification ou d'une évaluation est de faire de la sensibilisation en interne et auprès de nos usagers, de façon un peu amusante sur les médicaments, l'hygiène, la prévention de la maltraitance, la présentation du projet pluridisciplinaire personnalisé (PPP) …* », poursuit Hélène Charlot, pharmacienne et responsable Qualité au pôle épilepsie Léopold Bellan de Créteil.

* *https://bellan.fr/etablissement/66*
https://bellan.fr/etablissement/67





Au Pôle surdité Léopold Bellan de Paris 14e & aux Ateliers Madeleine Viguié de Créteil —

Plus de démocratie

La personne accompagnée participe-t-elle réellement aux décisions qui la concernent ? C'est l'interrogation constante du nouveau référentiel HAS. Dans plusieurs établissements de la Fondation, cette exigence a conduit à repenser les outils de participation.



Aux Habitats de Noyon —

Aux Ateliers Léopold Bellan de Créteil, la prise en charge des usagers a été un axe central du projet pluridisciplinaire personnalisé (PPP), revisité dans une version plus pertinente et dynamique, avec des grilles d'auto-évaluation pour les travailleurs et une relecture régulière avec les moniteurs d'atelier. Autre outil pour favoriser la voix des usagers, des bulletins glissés dans une urne avant chaque Conseil de la Vie Sociale, recueillant les demandes des usagers, dépouillés avant la séance et pour lesquelles un relevé de décision est tenu : *« Nous avons fait rentrer davantage de démocratie à l'Esat. Mon travail et celui des moniteurs d'atelier, qui s'y sont engagés avec force, a été que les usagers se saisissent des outils institutionnels pour faire avancer les sujets qui leur tiennent à cœur »*, appuie Hélène Charlot.

Les enfants de la Maison Léopold Bellan de Bry-sur-Marne ont été interrogés par les auditeurs lors de l'évaluation, à propos de leur accompagnement : *« J'ai aimé leur spontanéité et leur implication*, commente Jülia Didier, cheffe de service. *Ils ne travestissent pas la réalité et je trouve pertinent qu'ils soient associés. Si un enfant estime que son Projet personnel Individualisé n'est pas à jour - c'est que nous avons un manquement et devons le retravailler. »*

L'autodétermination soutenue par les équipes de Septeuil a été particulièrement soulignée par les évaluateurs : *« Nos résidents sont libres d'aller et venir et, surtout, sont acteurs de leur projet de vie. Amener le résident à atteindre son objectif ou l'inviter à le revoir est un axe central de son accompagnement et cela a été très apprécié*, mentionne Léa Francini, psychomotricienne. *De même, nous avons su apporter de nombreux éléments de preuves justifiant notre réflexion éthique sur la place et l'accès aux droits des personnes : accompagner un résident en mairie pour voter, à l'église ou à la mosquée pour lui permettre de pratiquer son culte, adapter les menus selon ses goûts, montrer qu'il a pu réaliser telle sortie ou telle activité souhaitée… »*

Initié par Léa Legrand, infirmière de coordination, et les équipes, un self a été mis en place à la place d'un mode de restauration traditionnelle. Autre projet, l'argent de poche : *« Pris sur le compte des résidents, nous le retirions à la banque. Nous avons remis en place des cartes bancaires, en lien avec les tuteurs, pour que les personnes retirent leur argent ou payent elles-mêmes dans les commerces afin de leur rendre leur autonomie et qu'elles soient actrices de leur gestion budgétaire. »*



— *Aux Pôle surdité Léopold Bellan de Paris 14e*

Que voient réellement les évaluateurs lorsqu'ils franchissent la porte d'un établissement ? Bien sûr, ils consultent des documents, interrogent les équipes et analysent les procédures. Mais ils observent surtout une ambiance et une façon de travailler ensemble. C'est souvent là que se révèle la véritable culture qualité d'une organisation.

Le regard des évaluateurs

Thierry Levasseur est psychologue du travail et le dirigeant du cabinet TLC, qui a réalisé la plupart des évaluations des établissements médico-sociaux de la Fondation ces deux dernières années. Il raconte comment évaluateurs, professionnels et Direction Qualité se sont acclimatés les uns aux autres et à cette nouvelle version de l'évaluation calquée sur le modèle sanitaire. « *D'une évaluation à l'autre, les établissements se sont préparés encore mieux pour optimiser les cotations.* » Ainsi au départ, personne n'avait une vision extrêmement claire du plan de continuité d'activité. Soit la façon dont un établissement se prépare à continuer à fournir sa prestation auprès des personnes fragiles accompagnées, en cas de canicule ou de grand froid, d'inondation ou de panne informatique : « *Nous avons cheminé avec les professionnels et avec la Direction qualité, de manière bienveillante*, poursuit Thierry Levasseur. *Car le but est que l'évaluation serve de levier à l'action. Et que les équipes ne soient pas atterrées par des cotations terribles.* »

« Pour que l'évaluation soit utile pour l'établissement et s'inscrive dans la durée, il faut qu'elle ait du sens. »

Jean-Luc Emo
Cabinet TLC

« Les événements indésirables sont inhérents à une structure accueillant du public. La question est d'analyser cette situation de manière pluridisciplinaire : est-ce que cela s'est produit lors d'un changement d'équipe ? Que mettre en place pour réduire ou supprimer ce risque ? »

Thierry Levasseur
Cabinet TLC

Une tradition ancrée

Pour les évaluateurs, la différence ne tient pas seulement à la qualité des documents présentés. Elle se lit dans les pratiques, les échanges et la capacité des équipes à partager une même culture professionnelle.

« Les évaluateurs ne sont pas là pour examiner le travail de tel ou tel professionnel, mais bien les pratiques globales de l'établissement et sa réflexion sur les modalités d'intervention. Nous apprécions le niveau de maturité qualité de la structure et la dynamique d'amélioration continue », explique Baptiste Thomassin, évaluateur pour le cabinet TLC, ancien moniteur éducateur et directeur d'établissement.

Selon l'histoire de la structure, son secteur et son activité, les établissements médico-sociaux sont plus ou moins ancrés dans le monde de la qualité et de l'évaluation. Le service à domicile d'un village ou un lieu de vie et d'activité hébergeant un petit nombre d'enfants ne sera pas forcément très à l'aise avec cette approche documentaire de la qualité et de la prévention des risques. Or, la règle est à présent la même pour tous. *« Une réelle culture de la qualité - ancrée historiquement et très structurée - règne à la Fondation Bellan, on ne voit pas cela partout. Je suis assez admiratif de la force de l'œuvre visionnaire et volontaire de Léopold Bellan. Ses valeurs se perpétuent solidement dans les établissements : partout, nous avons constaté que les résidents et usagers étaient globalement très satisfaits de leur accompagnement »*, estime à son tour Jean-Luc Emo, évaluateur pour le cabinet TLC, ancien kinésithérapeute et directeur d'établissement.

Essentielle observation

La façon dont les professionnels s'adressent aux résidents, collaborent ou réagissent à une situation imprévue en dit souvent autant que les preuves documentaires.

Les évaluateurs ont apprécié *« une confrontation toujours extrêmement constructive »* et d'avoir face à eux *« des professionnels qui connaissaient aussi bien, voire peut-être même mieux, certains domaines du référentiel. Des interlocuteurs capables de nous réinterroger, de nous demander d'argumenter. C'est d'ailleurs au cœur de ce que la démarche qualité est censée provoquer : questionner le fond, partager les points de vue »* rappelle Baptiste Thomassin.

Si l'évaluateur arbitre en fin d'évaluation, accompagner les équipes à s'améliorer demeure l'objectif. Et les temps d'observation sont primordiaux : *« La quête de documents ne doit pas empiéter sur le temps d'observation et sentir l'ambiance d'un établissement est important. Lorsque l'on déjeune avec une équipe en présence de résidents, on mesure tout de suite si la personne accompagnée est respectée et à sa place. »*

FENÊTRES OUVERTES

CÉLINE MOUNIER

Directrice de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (DAQSS) à la HAS (Haute Autorité de santé)

ANGÉLIQUE KHALED

Directrice de la qualité de l'accompagnement social et médico-social (DIQASM) à la HAS



REGARDS CROISÉS

"L'exigence sociétale d'amélioration de la qualité est grandissante et légitime"

Quels sont vos parcours et vos sources de motivation ?

Angélique Khaled : Inspectrice de l'action sanitaire et sociale, j'ai exercé dans les services de l'État au niveau central et départemental. À la HAS, j'ai une autre posture, celle de soutien des professionnels dans l'amélioration de leurs pratiques. Nous aurons tous dans notre vie des liens avec le secteur social et médico-social, et souhaitons tous que nos proches soient accompagnés du mieux possible pour préserver leur dignité, leur sécurité et leur autonomie.

Céline Mounier : J'ai exercé comme directrice d'hôpital, à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et à l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), dans des missions stratégiques mais aussi opérationnelles et concrètes au service des professionnels de santé et des patients. La certification des établissements de santé par la HAS ainsi que les recommandations de bonnes pratiques constituent un levier puissant d'amélioration de la qualité des prises en charge. Je me retrouve donc parfaitement dans les fonctions à la DAQSS qui me permettent de continuer d'agir au cœur de notre système de santé.

Quels sont vos enjeux actuels ?

A.K : Lever les malentendus autour de cet exercice d'évaluation qui est bien souvent ressenti comme une contrainte administrative avec des normes très descendantes… Le plus difficile est d'expliquer le vrai sens de cette évaluation pour l'amélioration continue de la qualité qui repose sur l'animation d'une dynamique continue autour de ces questions. Mais nous progressons en pédagogie !

C.M : La préparation qui conduit à la visite ressemble effectivement à un examen, dans un temps contraint, sanctionnée par des notes. L'objectif est de faire en sorte que le temps de ces visites soit le plus serein possible. Une certification n'est pas un jugement absolu sur la qualité du travail des professionnels ou des prises en soin dont

Photo de Mme Mounier © DR ANSM

Photo de Mme Khaled © DR HAS

nous connaissons les contraintes, mais un indicateur de la façon dont l'établissement se situe par rapport aux attendus du référentiel.

Ces dernières années, les méthodes d'évaluation du médico-social se sont alignées sur celles du sanitaire. Pourquoi et comment ?

A.K : Nous avons construit, pour le champ social et médico-social, un référentiel national commun, qui n'existait pas auparavant, qui s'inspire de l'architecture et de la méthodologie du sanitaire, tout en préservant les spécificités du social et médico-social dans son contenu. Ce référentiel est issu de la réflexion de groupes de travail composés de professionnels et d'usagers, et d'une consultation publique ayant rassemblé plus de 9000 contributions. Ces travaux ont permis d'établir des principes fondateurs à l'évaluation d'un établissement : quel que soit l'endroit où une personne vulnérable - un enfant protégé, une personne âgée et/ou situation de handicap - est accompagnée, le même niveau d'accompagnement doit être attendu. Le respect des droits fondamentaux de la personne en est la clé de voûte et celle-ci doit avoir toute sa place dans la construction de son projet personnalisé, accompagné par des travailleurs sociaux guidés par des principes éthiques.

Comment patients et personnes accompagnées sont-elles associées à l'évaluation de la qualité de leur accompagnement ?

A.K et C.M : Il est fondamental de pouvoir entendre en premier la parole des personnes concernées. Une place centrale a été donnée aux personnes concernées avec les patients traceurs côté sanitaire et les accompagnés côté médico-social.

L'évaluateur ou l'expert visiteur s'entretient avec la personne accompagnée ou le patient afin qu'il rapporte son expérience et le résultat perçu de la qualité de sa prise en charge ou de son accompagnement : êtes-vous accompagné de la façon dont vous le souhaitez ? Comment êtes-vous associé à la rédaction de votre projet personnalisé ? Si vous ressentez une douleur, savez-vous à qui vous pouvez vous adresser ? A-t-elle été mesurée et si elle était élevée, comment a-t-elle été prise en charge ?
Côté social et médico-social, nous avons renforcé nos exigences pour augmenter encore le nombre de personnes accompagnées rencontrées. Nous observons que la maîtrise des droits fondamentaux et la place qui est faite aux personnes dans leur accompagnement sont des points bien maîtrisés par les équipes. Enfin, un progrès important est à mener dans le retour fait aux personnes après l'évaluation : par exemple une réunion avec les personnes concernées accompagnées et leur entourage, pour leur présenter la façon dont ces axes d'amélioration sont travaillés. Nous souhaitons une culture partagée de la qualité et qu'elle soit pilotée en continu, au plus près des établissements.

Quelles sont les évolutions à venir concernant les critères examinés lors de ces évaluations ?

C.M : Le 6e cycle de certification des établissements de santé débuté en 2025 est encore plus centré sur la mesure des résultats et faire du patient un partenaire des professionnels de santé pour sa prise en charge individuelle. Il a mis l'accent sur la sécurité du médicament, la psychiatrie et la santé mentale et la périnatalité. Les premiers ajustements portent notamment sur les violences sexistes et sexuelles – dont les violences obstétricales*. Nous faisons un focus particulier sur la déclaration des effets indésirables, dont on sait qu'elle reste insuffisante alors qu'elle constitue un levier d'amélioration de la qualité et de sécurité des soins. Enfin, il existe des ajustements sur la prévention des addictions tabac, alcool et autres substances psychoactives.

A.K : Le référentiel du social et du médico-social est encore récent et à consolider : il existe 18 critères impératifs. Or seuls un peu plus de 10 % des ESSMS les maîtrisent tous. L'ajout d'un nouveau critère impératif porterait assurément sur l'expression et de la participation des personnes. L'évolution du référentiel suit les tendances sociétales : des sujets sur la cybersécurité, l'utilisation de l'intelligence artificielle apparaissent. La prévention santé est un volet qui reste encore à développer. Enfin avec la transformation de l'offre, les coopérations sanitaires, sociales, médico-sociales entre établissements, autour des parcours sont davantage attendues et observées.

C.M : Les hôpitaux ont bien progressé en termes de coordination des parcours, de relation ville-hôpital. En amont, pour essayer d'éviter des hospitalisations et en aval, pour aménager les sorties, dans une perspective de politique territoriale. Enfin, je conclurais que dans un contexte de tensions budgétaires des moyens, la démarche d'amélioration continue de la qualité revêt tout son sens. Pour un établissement, réfléchir à la qualité des organisations de travail, à la maitrise de ses pratiques, aux coordinations inter professionnelles, à leur architecture notamment sécurise les soins et constitue aussi un levier d'attractivité et de potentielle maitrise des coûts.

* *Prévention, repérage, signalement, protection et prise en charge*





Les Maisonnées "le Spot" et "le Tremplin" —

Les Maisonnées

À travers ce projet innovant, la Fondation apporte une réponse concrète à des situations complexes, encore insuffisamment couvertes en Île-de-France.

Le Pôle médico-éducatif de l'Essonne* a ouvert deux nouveaux hébergements collectifs, les Maisonnées, pour accueillir 11 jeunes de 11 à 20 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance et présentant une double vulnérabilité (situation de handicap et mesure de protection).

Ces petits collectifs (de 5 à 6 places maximum) **offrent un cadre de vie sécurisant et à taille humaine**, favorisant la stabilité des parcours et la qualité de l'accompagnement éducatif. Les deux lieux de vie offrent des prestations différenciées tout en mutualisant des activités, des espaces et des rencontres communs. Les maisonnées sont implantées dans la ville d'Étampes, dans un quartier résidentiel proche de la gare.

* *Situé à Vayres-sur-Essonne.*



Un camion pour les aidants

PFR 77 Handi'Mobile est la première plateforme de répit et d'accompagnement des aidants de personnes en situation de handicap en Seine-et-Marne de tous les âges*.

Un nouveau lieu de vie à Magnanville





Le Pôle Gérontologique de Magnanville a ouvert son nouveau bâtiment dédié à l'accompagnement de 90 personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les résidents ont intégré leur espace de vie : chambres individuelles, salles d'apaisement, cuisines thérapeutiques, pôle d'activité et soins adaptés, salons des familles, espaces de convivialité, couloirs de déambulation, matériaux et couleurs apaisants…
Tout a été pensé pour offrir un environnement adapté aux pathologies prises en charge dans un cadre sécurisé et moderne pour leur bien-être au quotidien. Cette ouverture marque une nouvelle étape dans le développement de l'offre d'accompagnement du pôle. De nombreux projets sont à venir avec la restructuration du pôle.



Hommage

Le nouveau bâtiment du Pôle Gérontologique de Magnanville est baptisé Jean-Luc Riteau, en hommage à notre ancien Directeur Général.

Aurore Prévot, référente de la plateforme et éducatrice spécialisée, et Louise Lhermitte, référente de la plateforme et assistante de service social, sillonnent le département en camion aménagé, à la rencontre des aidants.

Elles y mènent des entretiens individuels pour connaître leurs besoins et leur proposer des solutions adaptées : des temps de répit, des ateliers individuels ou avec leur aidé, un soutien administratif et social, une aide à la recherche de lieu d'accueil, des groupes de pair aidance… Le tout en lien avec un réseau de partenaires : établissements médico-sociaux, professionnels de santé, associations … mais aussi avec les mairies, pour organiser des permanences régulières au plus près des habitants.

* *Le dispositif est attaché au Pôle médico-éducatif Léopold Bellan de Seine-et-Marne*

PFR 77
Handi'Mobile

Habitats médicalisés de Septeuil : des espaces repensés

À l'issue d'un concours d'architectes, la Fondation a désigné les architectes Lazo & Mure et les bureaux d'études techniques Y Ingénierie, Acoustb et Arwytec pour concevoir un nouveau bâtiment pour les Habitats médicalisés de Septeuil.







Le projet s'inscrit dans un vaste programme de rénovation de l'établissement*. Il permettra de proposer un accompagnement médico-socio-éducatif plus adapté aux besoins et attentes des 60 résidents du foyer, grâce à des chambres individuelles, des espaces collectifs spacieux et lumineux, favorisant à la fois convivialité et calme. Il offrira également des conditions de travail agréables aux équipes de professionnels.

Le nouveau bâtiment accueillera 3 niveaux

Deux niveaux seront consacrés aux unités d'hébergement (2 unités de 15 lits, soit 30 lits par niveau).

De nouveaux espaces compléteront l'offre actuelle :

Dans les lieux de vie

Intégration de zones calmes, salons, salles à manger dédiées aux familles et aux résidents.

Des chambres

Elles sont de 24 m² au confort hôtelier pour se rapprocher du comme « chez soi ».

De nombreux espaces d'activités

dont un pour le sport et un espace bien être pour apaiser les personnes.

Une zone de consultation médicale

permettant la confidentialité des échanges pour des entretiens.

> *« Le projet retenu propose un bâtiment compact au traitement soigné, épuré et sobre, avec des baies vitrées orientées vers l'ouest et le paysage verdoyant environnant. Les matériaux proposés (briques teinte crème, bardages bois, pierre sèche), tout en rompant avec le style architectural des bâtiments historiques du parc, dialoguent parfaitement avec les constructions existantes. »*
>
> **ANNE LEROY**
> responsable immobilière de la Fondation

* *Il comprend également la restructuration de l'Ehpad et la création d'un Pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa), pour accueillir, en journée, les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.*



— *De gauche à droite : Jean-Pierre Carré, Nathalie Rachou, Véronique Margron, Éric Lejoindre, Éléonore de Lacharrière, Hugues du Jeu, Léa Morgant, Hubert Dumont, Bernard de Lattre, Philippe Geyres, Anne Chéret, Matthieu Laîné, Mélanie Courmont Jamet.*

Un Conseil d'Administration renouvelé

La Fondation a renouvelé son Conseil d'administration. Cette instance stratégique définit les grandes orientations de l'institution et veille à leur mise en œuvre au service des personnes accompagnées, des professionnels et des territoires
Nous adressons nos sincères remerciements à René Cessieux et à Jean Papahn, administrateurs depuis 2008 et 2020, pour leur engagement fidèle et leur contribution au développement du projet de la Fondation.

Le Conseil d'administration accueille désormais quatre nouveaux membres

- **JEAN-PIERRE CARRÉ**
 représentant du ministère de l'Intérieur
- **LÉA MORGANT**
 représentante du ministère de la Culture
- **MÉLANIE COURMONT JAMET**
 avocate associée chez BWG Associés, spécialisée en droit de la famille et de l'enfance
- **HUGUES DU JEU**
 fondateur et dirigeant de 4e Consulting, spécialiste de la protection sociale et de l'assurance



Bry-sur-Marne, as du DUI

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a analysé les usages du Dossier Usager informatisé (DUI) dans cinq structures pionnières des champs du grand âge, du handicap et du domicile, dont le Pôle médico-éducatif Léopold Bellan de Bry-sur-Marne.

Cet outil centralise et sécurise les données nécessaires à l'accompagnement des personnes tout en garantissant la confidentialité des informations personnelles. La CNSA souligne que son utilisation au quotidien facilite le partage d'informations entre professionnels, renforce la coordination des équipes, améliore la gestion documentaire et contribue à sécuriser les accompagnements, notamment dans le suivi médical et la dispensation des traitements. La CNSA a loué l'implication des professionnels.

La monographie complète →





Lors du hackathon de la Fondation en avril 2026 —

Talent'Aide : l'entraide change d'échelle

Né lors du Hackathon de la Fondation, Talent'Aide franchit une nouvelle étape.

Le projet a été désigné lauréat de la 7e saison du programme Emploi, Santé, Handicap, porté par l'OETH (Obligation d'emploi des travailleurs handicapés), la Croix-Rouge française et l'Accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française, le 21.

L'objectif : favoriser l'entraide entre professionnels et établissements afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Face aux difficultés de recrutement, aux tensions sur certains métiers et à la nécessité de partager davantage les expertises, **Talent'Aide propose de s'appuyer sur une richesse souvent sous-exploitée : les compétences déjà présentes au sein des organisations.**

Qu'est-ce que c'est ?

Conçue comme une solution numérique intégrée aux outils du quotidien, la plateforme s'articule autour de trois usages complémentaires :

1 - Répondre rapidement à un besoin d'appui ponctuel

Un professionnel confronté à une difficulté ou à une absence imprévue peut solliciter, en quelques clics, des collègues volontaires capables d'apporter leur aide.

2 - Faciliter le partage de compétences

Besoin d'un conseil technique, d'un appui sur un logiciel, d'une expertise métier ou d'un savoir-faire particulier ? Talent'Aide permet d'identifier rapidement les professionnels susceptibles d'apporter leur expérience et leurs connaissances.

3 - Offrir un soutien émotionnel

Lorsqu'un collaborateur traverse une situation difficile ou éprouvante, il peut entrer en relation avec des pairs ou des personnes ressources afin d'être écouté, orienté et accompagné.

Accompagnée par les équipes de 21, l'Accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française, l'équipe projet poursuit désormais ses travaux de conception et d'expérimentation. Un prototype de la plateforme est prévu en 2027 afin de de renforcer les coopérations, de favoriser le partage de connaissances et, à terme, d'améliorer le quotidien des professionnels et des personnes accompagnées de la Fondation.





1 - Avec Florentin Vincent, éco biologiste et chef du projet KOP'O et Guillaume Poirier, nouveau directeur des Ateliers de Chinon.

2 - Celle-ci en valorisant une énergie verte (cycle d'eau chaude) permet de chauffer tout l'établissement (ateliers compris).

3 - 65% des travailleurs ont participé au projet.

Transition écologique

La Fondation a obtenu les financements pour recevoir l'appui de deux Conseillers en Transition Énergétique et Écologique en Santé (CTEES) qui interviendront à temps partagé avec d'autres associations partenaires.

Les KOP'O de Chinon

Les Ateliers de Chinon ont déposé le brevet d'un produit innovant sur le plan écologique et social : un revêtement pour les sols, obtenu à partir de copeaux de bois valorisés. La recherche & développement a été menée avec les travailleurs en situation de handicap.

En 2024, Richard Guérin, ancien directeur des Ateliers de Chinon et Ludovic Lescrauwaet, ancien moniteur des Espaces verts, imaginent une solution pour répondre à la problématique d'un de leur client historique, EDF, qui exploite la centrale nucléaire d'Avoine : *« les travailleurs interviennent dans des zones peu praticables, sous des fils barbelés posés pour protéger des intrusions, où sont installées des caméras de contrôle : ces espaces doivent être continuellement entretenus »*, détaille Charlotte Gros, responsable transition écologique de la Fondation.

Une démarche vertueuse et inclusive

Les inventeurs associent les travailleurs[1] à la recherche du projet et réalisent avec eux une série de tests pour concevoir la recette finale du produit Kop'o, obtenu à partir des déchets de bois, récupérés des ateliers Espaces verts et Menuiserie. Après un premier broyage, le bois est calibré puis entreposé dans des bennes où il est séché grâce à l'air de la chaufferie biomasse dont s'est équipée l'Esat[2]. Ce broyat est alors mélangé avec un liant avant d'être posé par les travailleurs.

La matière présente des atouts de solidité, d'opacité à la lumière - empêchant la repousse des mauvaises herbes - mais aussi de perméabilité. L'eau peut tout de même pénétrer le revêtement, ce qui permet d'inscrire cette innovation dans la lutte contre l'artificialisation (ou anthropisation) des sols. *« Le produit peut s'utiliser sur les bordures de route ou les glissières d'autoroute - afin de limiter les interventions humaines toujours dangereuses pour les agents d'entretien - mais aussi par exemple dans les cimetières ou certains espaces publics, où sont désormais limités les produits phytosanitaires »*, complète Charlotte Gros. *« La démarche sociale et inclusive a été jusqu'à la dépose d'un brevet avec les travailleurs[3]. Un cercle vertueux »*, conclut Florentin Vincent, éco biologiste et chef du projet KOP'O.

Opération cartes postales







Cet été, une centaine de personnes accompagnées et de professionnels de la Fondation ont adressé des cartes postales - certaines confectionnées par leurs soins - à des résidents ou bénéficiaires des établissements.

Une initiative joyeuse et chaleureuse organisée dans le cadre de l'année culturelle de la Fondation !

FONDATION
LÉOPOLD BELLAN

Abonnez-vous à notre Newsletter sur

www.bellan.fr